

L'ÉCHO DES MARAIS

Bulletin de l'antenne régionale RNOB - Centre Ouest Hainaut des Réserves Naturelles

*Gérer une réserve naturelle,
avez-vous dit ?*

*Le suivi scientifique
des réserves naturelles
de la vallée de la Haine*

*Gérald Duhayon,
chargé de mission
au Parc naturel
des Plaines de l'Escaut*

Encart central détachable

*Fiche-espèce : le busard des roseaux
Circuit de balade aux Prés de Grand Rieu
Fiche-espèce : le triton crêté*

Sommaire

Éditorial	3
Gérer une réserve naturelle, avez-vous dit ?	4
Le suivi scientifique des réserves naturelles de la vallée de la Haine	6
Gérald Duhayon, chargé de mission au Parc naturel des Plaines de l'Escaut	8
La fauche	10
Les waterings	12
Actualités	14
Programme d'activités	15

Encart central détachable

Fiche-espèce : le busard des roseaux	I
Circuit de balade aux Prés de Grand Rieu	II
Fiche-espèce : le triton crêté	IV

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Pascal Dupriez, Franck Hidvégi, Catherine Marneffe, Xavier Nachtergaele, Vincent Swinnen, les membres de l'ARCOH.

Comité de lecture : Damien Bauwens, Colette Delmarche, Jean-Luc Demeuse, Jean-François Dulière, Joëlle Huysecom, Brigitte Vermaelen.

Photos : Carole Van Roy, Vincent Swinnen, Thierry Bruffaerts, Gilles Verhaeghen / Wildlife Pictures, Archives RNOB.

Cartes : Isabelle Debeer

Dessin : Véronique Goossens

Conception graphique : Ex Nihilo



Photo : Vincent Swinnen

L'Écho des marais est le bulletin trimestriel de l'Antenne régionale Centre Ouest Hainaut (ARCOH) des *Réserves Naturelles RNOB*. L'ARCOH a pour objectif de faire la promotion des activités de gestion et de protection de la nature dans le centre et l'ouest du Hainaut. Neuf réserves naturelles RNOB sont situées sur son territoire. L'ARCOH est active dans le *Parc naturel des Plaines de l'Escaut*, le *Plan communal de développement de la Nature* de La Louvière, le *Plan communal de développement de la Nature* de Mons, le *Plan communal de développement rural* de Bernissart. L'ARCOH collabore également avec la section Tournais du *Cercle des naturalistes de Belgique* et avec *l'Hellébore* (section de Bon-Secours du *Cercle des naturalistes de Belgique*).

Dans le cadre du projet LIFE-Nature « Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine », deux des quatre numéros annuels de *l'Écho des marais* bénéficient du soutien de l'Union européenne et de la Région wallonne. Ces numéros 'spécial LIFE' sont destinés à apporter de l'information sur les activités et les acteurs du projet LIFE, ainsi que sur les richesses naturelles du bassin de la Haine.



Rousserolle turdoïde

CONTACTS

**Vincent SWINNEN
& Xavier NACHTERGAELE**
Réserves Naturelles RNOB
Place des Combattants, 27
7330 SAINT-GHISLAIN

Tél. / fax : 065/75 54 75
E-Mail : vincent.swinnen@rnob.be
E-Mail : xavier.nachtergaele@rnob.be

Jean-François GODEAU
Président de l'ARCOH
Rue des Grands Prés, 71
7000 MONS
Tél. : 065/34 82 41
E-Mail: jf.godeau@swing.be



Editorial

En route pour l'action...

Comme vous le verrez dans ce numéro, notre nature a actuellement besoin d'être gérée pour révéler son plein potentiel, ou plutôt pour éviter que celui-ci ne se dégrade encore plus. Cela ne peut bien entendu se faire n'importe comment. Toute action entreprise doit avoir été, au préalable, sérieusement étudiée et évaluée. Mais une fois les décisions prises en connaissance de cause, il ne s'agit plus de tergiverser, il faut passer à l'action. C'est dans cette phase que rentre dès à présent pleinement le projet Life concernant le bassin de la Haine.

C'est également vers cette phase que devrait se diriger dans les années à venir le réseau européen Natura 2000. En effet, près de 220.000 hectares de zones naturelles viennent d'être sélectionnés par le gouvernement wallon pour entrer dans ce fameux réseau européen de sites protégés. Une fois cette liste de sites approuvée par l'Union européenne, il faudra là aussi passer à l'action. La gestion d'une telle superficie sera loin d'être une affaire simple et les moyens consacrés devront être à la mesure de cette tâche. Néanmoins, le jeu en vaut largement la chandelle.

Dans le cadre de ce nouveau défi, la vallée de la Haine sera, une fois encore, en première ligne car plusieurs milliers d'hectares de zones humides ou forestières de la région seront proposés à l'Union européenne. Un nouveau défi, mais également une nouvelle reconnaissance de la valeur de son patrimoine naturel. Et, espérons-le, une nouvelle chance d'obtenir enfin les moyens pour une gestion à long terme de ce patrimoine irremplaçable...

Olivier Guillitte,
Président des Réserves Naturelles RNOB



Photo : Carole Van Roy

Gérer une réserve naturelle, avez-vous dit ?



Photo : Vincent Swinnen

Dans nos régions, la plupart des milieux laissés à leur évolution naturelle tendent à former, à plus ou moins long terme, une forêt, de type variable selon les conditions locales. Mais il faut le plus souvent en parler au passé car l'homme ne laisse plus guère la nature s'exprimer « librement » et tente de la régenter en fonction de ce qu'elle peut lui fournir : finies les forêts naturelles et les plaines alluviales parsemées de bras morts, d'étangs et de roselières... Les rivières ont donc été canalisées, les forêts gérées en fonction de leur rentabilité, les pratiques agricoles intensifiées. Difficile alors pour la nature d'exprimer tout son potentiel et sa diversité. Et pourtant, un certain équilibre fut longtemps possible dans les milieux semi-naturels créés par l'homme où la nature put se développer en harmonie avec les activités humaines : pelouses calcaires, prairies de fauche, marais, roselières... La plupart de ces milieux, façonnés par les activités humaines, présentent un intérêt considérable qu'il convient de protéger car il n'est pas imaginable de pouvoir retrouver un jour les habitats naturels d'antan. C'est pourquoi, les associations de protection de la nature et les pouvoirs publics tentent aujourd'hui de protéger les derniers témoins de cette diversité millénaire, notamment en créant des réserves naturelles.

Photo : Vincent Swinnen

Des interventions ciblées

Mais protéger les milieux et les espèces les plus fragiles ne veut pas dire simplement leur donner un statut juridique. Celui-ci donnera certes des arguments légaux pour empêcher leur disparition, par exemple sous un complexe immobilier ou une décharge, mais il faut en plus maintenir le milieu dans un état favorable, en le gérant, en particulier pour qu'il n'évolue pas vers le stade forestier. Pour ce faire, l'on utilisera parfois des moyens copiés sur ceux de la nature (inondations régulières, incendies contrôlés...), ou encore sur les pratiques agropastorales anciennes (fauche, pâturage extensif...). Dans d'autres cas, la situation imposera l'utilisation de techniques plus modernes, souvent à l'aide de matériel performant (tronçonneuses, débroussailluses, voire carrément bulldozers).



Bien entendu, cette gestion ne sera pas réalisée au hasard. Il convient tout d'abord de bien identifier à quel type de milieu l'on a affaire et d'en identifier les caractéristiques principales à préserver. A partir de là, on choisira les objectifs de la gestion, ainsi que les moyens pour les atteindre. Enfin, un suivi scientifique régulier (voir article suivant) permettra de vérifier que cette gestion donne les résultats escomptés.



Photo : Carole Van Roy

Le capital nature de la Haine

Dans la Vallée de la Haine, l'apparition des zones humides provient des activités humaines, des affaissements miniers ayant créé des cuvettes qui se sont remplies d'eau et sont devenues rapidement des sites majeurs pour la protection de la nature en Wallonie (voir Écho des marais n°39).

L'apparition de nouvelles zones humides de cette importance dans la région étant maintenant tout à fait improbable, il convient donc de préserver au mieux celles dont nous disposons.

Combattu à grande peine par les bénévoles qui s'investissent dans des chantiers de gestion, l'envahissement des roselières par les arbres est devenu de plus en plus incontrôlable manuellement. Il devenait donc indispensable de passer à des actions supplémentaires pour arriver à maîtriser ce boisement. Les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif devaient donc passer par des actions de grande envergure tel le contrôle du niveau des eaux (déjà abordé lors d'un projet Objectif 1 aux marais d'Harchies), le déboisement par entreprise ou l'étrépage mécanisé (voir Echo des Marais N°39). C'est ainsi qu'est né ce projet Life-Nature, en majeure partie consacré à la gestion des zones humides de la Vallée de la Haine.

Photo : Vincent Swinnen



Vincent Swinnen

Une diversité de réserves

Vous le savez certainement, il n'existe pas un seul type de réserve naturelle mais bien une infinité de genres. Ici l'on retrouve des étangs entourés de vastes roselières et de saulaies inondées ; là on observe des pelouses sèches parsemées de fourrés d'épineux ou des forêts profondes aux arbres centenaires. Tous ces endroits, tous ces "milieux", présentent des caractéristiques qui leur sont propres comme la nature du sol et du sous-sol, le relief, l'hydrologie, ou encore la position géographique qui déterminera, par exemple, la pluviométrie et l'ensoleillement.

Le développement de la flore et la faune sur un site donné dépendra donc des conditions de vie rencontrées mais aussi de son histoire et des événements particuliers qui l'ont jalonné et qui ont induit des modifications au milieu. Il s'agira notamment des grandes catastrophes naturelles comme les inondations, les éruptions volcaniques, les changements climatiques... mais également de l'influence de l'homme, qui par ses activités donne à nos paysages leur aspect actuel.

V.S.

Le suivi scientifique des réserves de la vallée de la Haine

Dans un contexte où la conservation de la diversité des habitats passe de plus en plus par la gestion de ceux-ci, les sites marécageux de la vallée de la Haine nécessitent différentes interventions pour éviter l'évolution spontanée vers le boisement. Les actions qui sont menées dans cette optique ne sont cependant pas établies sans une réflexion profonde s'appuyant sur des études scientifiques visant une compréhension du fonctionnement de ces milieux. Cette réflexion passe par un plan de gestion qui, une fois établi, est souvent confronté à des études sur le terrain et à un suivi scientifique qui permet de contrôler les effets des travaux de gestion. Dans le cadre du projet Life-Nature de la vallée de la Haine, un des objectifs est de mieux connaître le fonctionnement des roselières et les facteurs qui favorisent leur fréquentation par les oiseaux. Des dispositifs de suivis sont établis et permettent de vérifier si notre action sur le site est favorable.

Pourquoi un suivi scientifique ?

Les principales mesures de gestion entreprises dans les marais de la vallée de la Haine concernent le désaulage, l'étrépage et la régulation du niveau des eaux. Mais comment savoir si les mesures portent leurs fruits ? Au-delà des travaux de gestion et d'entretien, le gestionnaire doit également surveiller les effets des actions entreprises et améliorer constamment ses connaissances du milieu. C'est ici qu'intervient le suivi scientifique. Il permet de fournir une information périodique sur les changements et les tendances, d'évaluer le résultat de

nouvelles pratiques de gestion, de déterminer si les objectifs fixés par le plan de gestion sont atteints et de détecter une éventuelle atteinte au milieu et aux espèces pour réadapter, le cas échéant, la gestion pratiquée. Dans un contexte de gestion adaptative, l'outil que constitue la recherche vise quant à lui à acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'écosystème. Ces connaissances permettent d'avoir une vision plus juste des répercussions réelles et d'ajuster en conséquence les modes de suivi et de gestion.



Catherine Marneffe est chargée du suivi scientifique des réserves de la vallée de la Haine dans le cadre du projet Life-Nature. Ses bureaux sont situés au *Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois à Harchies*.



Les actions de recherche du projet Life

Dans le cadre du projet Life-Nature, trois principaux axes de recherche et de suivi ont été définis en vue d'améliorer la gestion des sites : l'inventaire des oiseaux inféodés aux roselières, la mise en place d'un suivi de la qualité des eaux et l'étude de la structure des roselières. Le suivi de l'avifaune passe par un constat de la fréquentation des sites et est un outil pour vérifier l'impact de la gestion et des facteurs du milieu sur la qualité des habitats. Pour comprendre les causes de fluctuation des effectifs, il est alors nécessaire d'étudier les différents éléments qui peuvent limiter la nidification des oiseaux. L'évolution de l'avifaune est ainsi mise en relation avec un bilan de santé des

roselières. Ce bilan est basé sur une approche biométrique qui mesure de manière très précise différents paramètres de la structure des roselières (densité, hauteur, diamètre, biomasse, fragilité, couvert...) et de la qualité des sédiments. Mise en relation avec l'analyse de la qualité des eaux, cette étude donnera finalement une vue d'ensemble sur les causes de la dégradation de la qualité des habitats, permettra d'affiner les techniques de travail et d'orienter la révision des plans de gestion des réserves.

Catherine Marneffe



Photo : Vue aérienne des étangs d'Harchies
Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois à Harchies.



Photo : Centre de recherche de la nature,
des forêts et du bois à Harchies.

Gérald Duhayon, chargé de mission au Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Photo : Vincent Swinnen



«Gérald Duhayon est ce que l'on peut appeler un naturaliste de longue date.»

Gérald Duhayon est ce que l'on peut appeler un naturaliste de longue date. Débutant l'ornithologie vers l'âge de 13 ans, il rêvait alors de travailler dans un parc naturel en Afrique. Après une licence en sciences zoologiques à l'université de Mons et une autre en sciences naturelles appliquées à Louvain-La-Neuve, le voici pratiquement parvenu à concrétiser ce rêve. Depuis 1997, il est chargé de mission pour la gestion des ressources et des milieux naturels au sein du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Et même si la forêt de Bon-Secours et les plaines humides de l'Escaut ne ressemblent pas vraiment à la savane africaine, le travail y est néanmoins tout aussi prenant.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut représente un vaste ensemble de 26.500 hectares répartis sur 6 communes du Hainaut occidental (Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes). Installé dans la toute nouvelle maison du PARC naturel, sur la plaine des Sapins à Bon-Secours, l'équipe du PARC ne ménage pas ses efforts pour veiller à sa destinée. Dans cette équipe, les responsabilités de Gérald touchent à tout ce qui a trait à l'environnement et à la conservation de la nature et des ressources naturelles.

Trois axes de travail

En ce qui concerne la conservation de la nature, son travail se répartit en trois axes logiques. En amont, on retrouve la connaissance du territoire (inventaire des milieux, des sites, des espèces...). Il faut noter ici que Gérald est également responsable du système d'information géographique (SIG) du Parc, outil cartographique indispensable à ce type de mission. Ensuite, on retrouve toutes les actions de préservation du territoire. Quatre sites naturels sont

actuellement gérés par le PARC. Mais il faut également y ajouter de multiples collaborations avec la division Nature et Forêt de la Région wallonne, ainsi qu'avec les associations naturalistes locales pour protéger et gérer d'autres sites (sablères, coupures de l'Escaut, zones humides...). Un autre aspect de cet axe de travail consiste à œuvrer pour la protection des caractéristiques naturelles et paysagères du territoire, à savoir les haies, les saules têtards, les prairies humides... Cette mission est d'ailleurs réalisée en étroite collaboration avec ses collègues responsables des secteurs agriculture et aménagement du territoire. Le dernier axe consiste enfin à promouvoir le développement de la nature en général, via divers projets existants ou originaux, tels les opérations "combles et clochers" (il s'agit d'une opération de la Région wallonne et qui consiste à subsidier l'aménagement des combles et clochers d'église pour l'accueil des chauves-souris et des chouettes effraies) ou « fauchage tardif », la diversification des peupleraies, la gestion écologique des cours d'eau, la semaine de l'arbre...

» p.9

Le busard des roseaux

Là où la plupart des rapaces ont choisi force et vitesse pour se nourrir, les busards ont opté, eux, pour la patience ! Inlassablement, ils rôdent au-dessus des marais et des champs, inspectant minutieusement chaque are de terrain. Ces trajectoires compliquées et virevoltantes, les approches en rase-mottes... leur donnent toutes les chances de surprendre les petits animaux, terrestres ou aquatiques, dont ils font leur repas. Quand les busards se laissent planer avec grâce au-dessus de leur terrain de chasse, leurs ailes se tendent et se relèvent quelque peu. De loin, on reconnaît un busard à ses allures, et au V de sa silhouette. Rencontre avec l'un d'eux : le busard des roseaux.



Photo G. Verhaegen/Wildlife Pictures.



Carte d'identité

Avec une envergure de 110 à 140 centimètres, c'est le plus grand de nos quatre espèces de busards européens. Le mâle adulte surprend par l'ensemble tricolore de son plumage : le brun de son dos et de ses ailes contraste avec le gris-bleu de la queue et les larges triangles pâles des ailes, teintées de noir à leur extrémité. La femelle et les juvéniles, plus ternes, sont le plus souvent d'un brun chocolat uniforme, avec les épaules et la calotte de couleur jaune crème bien contrastée.

et des herbes sèches tapissent le fond du nid. Mais si notre busard affectionne particulièrement les grandes étendues de roselières pour installer son nid, il lui arrive aussi de nicher dans d'autres milieux, comme par exemple dans des champs de céréales.

Un gourmet éclectique

Le busard des roseaux est un chasseur laborieux qui ne perd aucune occasion de se nourrir et, de fait, son tableau de chasse est aussi varié qu'effrayant (pour les proies). Il s'en prend à tous les habitants du marais : jeunes oiseaux, adultes, rongeurs, batraciens, couleuvres, poissons, insectes... mais aussi cadavres et bêtes blessées. Le rôle sélectif et régulateur du busard des roseaux est considérable.

Le grand départ

Au début du mois d'août, les familles commencent à se disperser et autour des mois de septembre et d'octobre, nos busards émigrent vers l'Afrique du nord, afin de passer l'hiver au chaud. Seuls les individus des régions les plus nordiques de l'aire de répartition migrent, tandis que les individus présents plus au sud ont une tendance à la sédentarité. C'est à la mi-mars, une fois les beaux jours revenus, que les busards reviennent, dans nos contrées, reprendre un cycle vieux de plusieurs siècles.

Chasse et drainage des marais et autres sites de nidification ont longtemps constitué les causes principales de régression du busard des roseaux en Europe. Ce n'est qu'à partir des années septante que, dans certains pays comme les Pays-Bas, le Danemark ou la Grande-Bretagne, la tendance a commencé à s'inverser. Malheureusement, dans beaucoup d'autres pays, le tir est toujours permis et la destruction des habitats réduit toujours plus la surface de nidification offerte au busard des roseaux. L'espèce est protégée en Wallonie.

Au cœur des roseaux

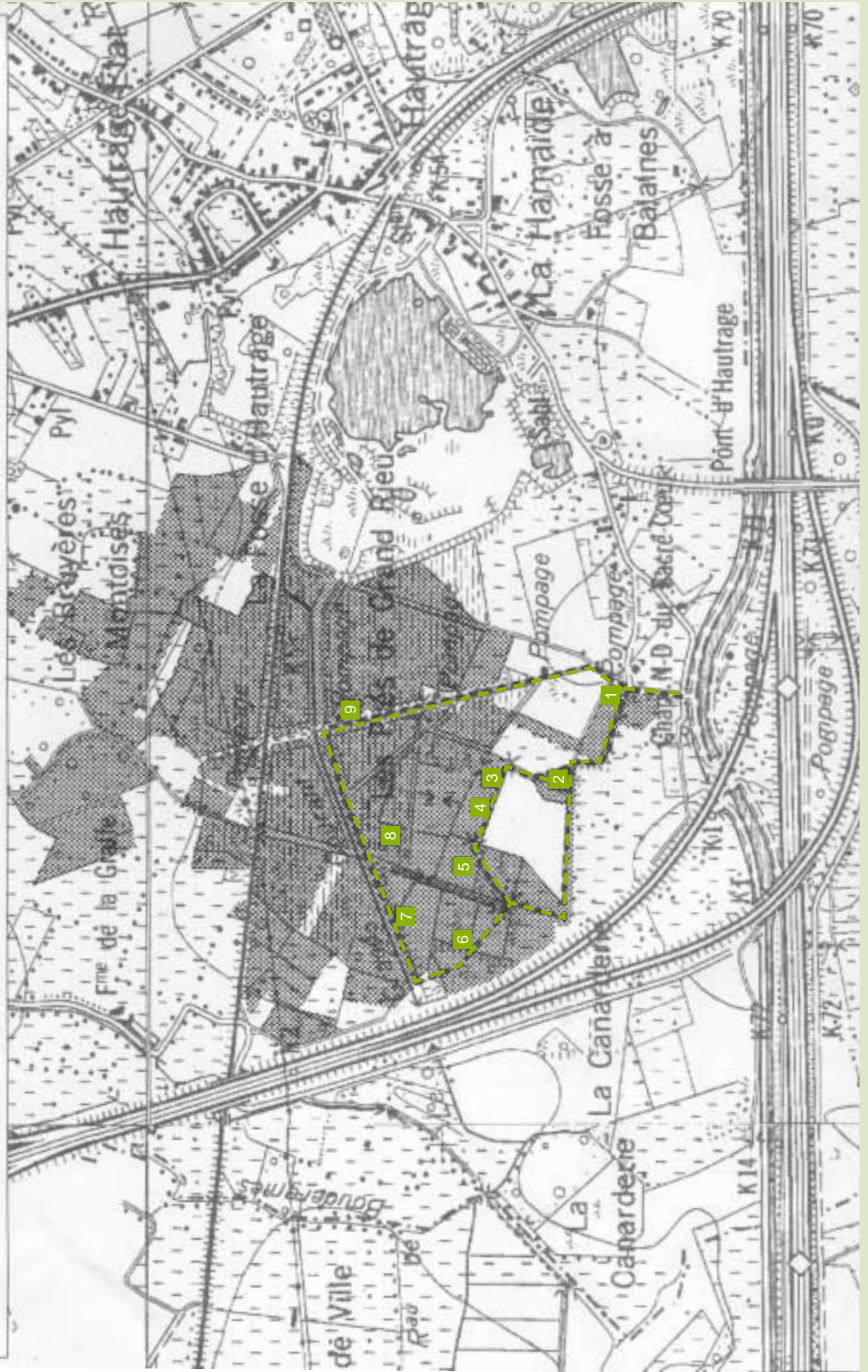
Bien caché dans la roselière, le nid est construit au sol, au-dessus du niveau de l'eau. C'est une grande plate-forme, constituée de tiges sèches et de feuilles de roseaux et renforcée d'une armature de branchages. Des feuilles

Xavier Nachtergaele



Circuit de balade aux Prés de Grand Rieu

IGN 452,6 - Echelle 1/10.000



Circuit de balade aux Prés de Grand Rieu

Circuit balisé : environ 2,2 km
Chemins de bonne qualité (partiellement sous eau en hiver)
Durée : 1h30

Ce circuit débute près de la chapelle Notre-Dame du Sacré Cœur, au bout de la rue des Bâts à Hautrage - État. Empruntez le chemin agricole partant à droite de la route. Après quelques mètres, le circuit de balade débute à votre gauche au pied du panneau d'accueil (1). A cet endroit, vous découvrez un jeune alignement de saules têtards. D'ici quelques années, ceux-ci accueilleront une faune variée, des insectes xylophages aux chauves-souris, en passant par de nombreux oiseaux cavernicoles. Après avoir effectué un coude, le chemin croise un nouvel accès agricole, au niveau du lieu-dit "le fer à cheval" (2). Cet endroit aurait été occupé par une construction romaine dont les vestiges remontent à la surface au gré des travaux des champs. Poursuivez votre chemin tout droit. Vous arrivez rapidement à un coude vers la gauche qui vous conduit à travers un nouvel alignement de saules têtards (3). Vous traversez alors une zone agricole assez contrastée, extensive sur votre droite (prairie en fauche tardive) et plus intensive à gauche (culture). Les fossés envahis de roseaux et d'autres plantes aquatiques vous accompagnent tout au

long de votre parcours. Quelques mètres plus loin, une petite mare a été créée, qui vous permettra peut-être d'admirer la grenouille verte se chauffant au soleil ou une multitude de petits insectes aquatiques (4). Vous rejoignez alors l'observatoire donnant sur un petit étang (5). Selon les saisons, vous pourrez y découvrir la poule d'eau, la foulque macroule ou le grèbe castagneux en période de nidification, ou y croiser la sarcelle d'hiver ou le canard souchet en halte migratoire. Poursuivant votre chemin, vous arrivez rapidement à un croisement. Le chemin principal passe par la porte installée sur le chemin de droite (il se pourrait que cette porte soit fermée au printemps pour protéger les nichées d'oiseaux. Dans ce cas, la voie de gauche vous permet de boucler votre balade sans devoir rebrousser chemin). A droite donc, vous traversez une prairie humide, partiellement envahie par les joncs, les roseaux et les broussailles (6). Vous débouchez ensuite sur la rive du Grand Courant, une petite rivière qui traverse la réserve (7) et que vous devrez suivre vers la droite. A votre droite, vous pouvez admirer une roselière, l'une des plus vastes de Wallonie (8). Tout

comme aux marais d'Harchies tout proches, les zones marécageuses d'Hautrage trouvent leur origine dans les effondrements de terrains dus à l'exploitation industrielle de la houille dans la région. Si vous avez l'œil perçant et l'ouïe fine, vous pourrez y découvrir le bruant des roseaux, les rousserolles effarvates et verderolles, le phragmite des joncs et peut-être le rare busard des roseaux en chasse au-dessus des marais. Un peu plus loin, tournez à droite et empruntez la digue longeant les stations de pompage (9). Tout le long de cette digue surplombant également la roselière, dans les arbustes et autres ronciers, vous pourrez vous familiariser avec le chant du rossignol, de la bouscarle de Cetti, ou de la gorgebleue, emblème coloré de la vallée de la Haine. Vous revenez alors au point de départ de votre balade.

grenouille verte



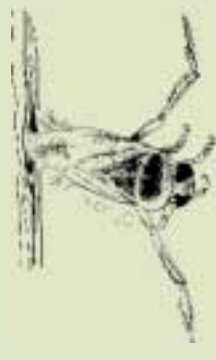
foulque



rousserolle effarvate



notonecte

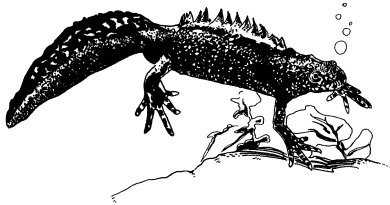


Le triton crêté... beau sire des étangs et des mares



Photo : Thierry Bruffaerts

Des quatre espèces de tritons que compte notre faune, le triton crêté (*Triturus cristatus*) est sans nul doute le roi, mais un roi menacé, notamment par son besoin de mares de qualité. Partons à une furtive découverte de ce beau sire...



Carte d'identité

Ce bel animal est le plus grand de nos tritons, la femelle atteint en effet les 16 cm (personnellement, j'en ai déjà vu qui atteignaient les 20 cm, mais c'est plus rare). Le mâle plus petit, 14 cm, est paradoxalement beaucoup plus impressionnant avec sa grande crête. Les deux sexes présentent un ventre de couleur orange, superbe !

Habitat

D'après la littérature, son milieu de prédilection est composé de grandes mares assez profondes et bien ensoleillées. Même si ses exigences sont en réalité un peu plus larges que cela, mieux vaut, si l'on veut le favoriser, creuser des mares de cette sorte.

tales est « abondante » localement que l'on peut dire que tout va bien. Au contraire, régulièrement des mares disparaissent ou sont transformées au détriment des batraciens, et du triton crêté en particulier. C'est un trésor qui se doit d'être farouchement protégé et favorisé... A vos mares⁽¹⁾, prêts, partez !

Pascal Dupriez

Protection

Comme tous les batraciens de Wallonie, le triton crêté est protégé par la loi. C'est-à-dire qu'on ne peut le détruire, ni le capturer ni détériorer son milieu de vie.

Vu sa rareté en Europe, il a été classé dans la liste rouge des espèces menacées. Mieux encore : la présence du triton crêté dans une mare rend cette dernière éligible dans le cadre de Natura 2000, le grand réseau européen de sites naturels protégés.

Portait de famille

Les tritons sont des batraciens ou amphibiens du groupe des urodèles (auquel appartient également la salamandre). Les autres espèces de la faune belge sont le triton palmé (*Triturus helveticus*), le triton alpestre (*Triturus alpestris*) et le triton ponctué ou commun (*Triturus vulgaris*).

La vallée de la Haine, un Eden pour le triton crêté

Dans la vallée de la Haine, les populations de tritons crêtés se portent plutôt bien par rapport à la moyenne de la Belgique. Les terrains en réserves naturelles ou qui vont bénéficier d'un statut de protection dans le cadre du projet Life-Nature ou de Natura 2000 comprennent plusieurs zones à tritons crêtés. Mais attention : ce n'est pas parce qu'une espèce animale ou végé-

(1) Si vous voulez creuser un plan d'eau, n'hésitez pas à nous demander des conseils. Et n'oubliez pas, laissez venir la nature : ne déplacez jamais de batraciens pour le simple plaisir d'animer votre nouvelle création.



Photo : Vincent Swinnen

Du pain sur la planche

Pour réaliser l'ensemble de ces missions, les journées se révèlent souvent bien trop courtes mais à coup sûr passionnantes. Son travail est basé sur les différentes lois de protection de la nature et de l'environnement ainsi que, bien sur, sur le décret relatif aux parcs naturels. La mobilisation des différents partenaires et acteurs du Parc naturel (wateringues, populiculteurs, division de l'Eau, par ex.) est également une dimension importante. Pour voir aboutir les différentes actions lancées, il est indispensable de les financer sérieusement. Pour cela, les aides wallonnes et européennes exigent un important travail administratif consacré au montage des dossiers. Enfin, son travail est souvent facilité par les bonnes relations avec les communes, les associations "nature" ainsi que les habitants du PARC .

Le Parc doit également rendre un avis sur certains dossiers, en plus des avis des différentes administrations concernées. Même si cette procédure peut parfois paraître lourde, son importance est indéniable dans ce contexte quand il s'agit de demandes de boisement ou de creusement d'étangs en prairies humides, quand des aligne-

ments de saules têtards sont menacés, quand le suivi de l'exploitation d'une sablière permet de préserver des biotopes favorables au crapaud calamite...

Pourtant les moyens structurels font cruellement défaut et les ressources financières allouées au Parc sont loin d'être suffisantes pour matérialiser les idées ou projets qui lui tiennent à cœur. Sans compter que si les notions de nature et d'environnement sont de plus en plus présentes dans la vie quotidienne des habitants, leur sens en est parfois complètement galvaudé. L'optimisme est néanmoins de rigueur : ces petites contrariétés ne représentent pas grand-chose par rapport à la possibilité d'établir de nombreuses relations humaines, de travailler au contact de la nature et surtout de pouvoir concrétiser de nombreux projets de conservation du patrimoine naturel. Souhaitons donc à Gérald Duhayon que ceux-ci puissent être de plus en plus nombreux à aboutir dans les années à venir.

Vincent Swinnen



Photo : Vincent Swinnen

À première vue, tout le monde connaît cette technique séculaire qui consiste à couper la partie aérienne bien développée d'un tapis végétal.

En quelques lignes, en voici les différentes facettes...

La fauche



Photo : Vincent Swinnen

«*La fauche de restauration ne diffère de la fauche d'entretien que par l'intensité de l'action de gestion à entreprendre.*»

La fauche a généralement pour but de limiter l'extension de la végétation mais permet aussi, dans certains cas et sous certaines conditions, de maintenir ou développer la diversité floristique d'une surface herbeuse. Pensons par exemple aux pelouses calcaires dont le fauchage de la végétation herbacée est essentiel pour maintenir ces habitats semi-naturels ouverts et riches en plantes et animaux. Dans le cas de la roselière, l'objectif est différent : il ne s'agit pas de développer une diversité floristique mais bien de contrer le reboisement naturel et de créer une végétation à base d'une seule espèce, le roseau. Et encore, pas n'importe quel type de roseaux : des roseaux jeunes, vigoureux et solides, aptes notamment à supporter les nids des rousserolles, phragmites et autres bruants !

Deux types de fauche

On distingue deux types de fauche en fonction de l'état du terrain : la fauche de restauration que l'on applique dans les terrains qui n'ont plus été gérés (fauchés) depuis longtemps comme par exemple les roselières envahies d'orties et de ronces, et la fauche d'entretien, pour maintenir la végétation (la roselière) dans un état stable et en adéquation avec le résultat souhaité.

Période et périodicité

Quand faut-il faucher ? Cela dépend du résultat que l'on veut obtenir et de la végétation présente. Dans le cas des roselières, le résultat escompté est généralement l'obtention d'une roselière « pure » et vigoureuse.

Imaginez une roselière fortement dégradée, envahie d'orties, de liserons et de houblon. La fauche de restauration ne diffère de la fauche d'entretien que par l'intensité de l'action de gestion à entreprendre. Dans le premier cas, il faudra dépenser plus d'énergie dans la fauche et le ramassage de la

roselière. La périodicité est également différente : selon la dégradation du site, la fauche de restauration devra se répéter sans doute chaque année pendant deux ou trois ans tandis que, une fois le site restauré, la fauche d'entretien ne devra se faire que tous les trois ans. Cette opération devra être pratiquée lors de la période de repos des roseaux et de préférence quand il gèle afin de ne pas abîmer les rhizomes.

*Motofaucheuses
Photo : Vincent Swinnen*



Les outils

Les outils employés sont principalement fonction de la surface et de la main-d'œuvre disponible. L'outil de base est, bien entendu, la faux, instrument efficace et silencieux pour qui sait s'en servir. Plus rapide et plus efficace principalement quand il y a des ligneux dans la zone, mais aussi plus bruyante, la débroussailleuse. De plus en plus gros, la motofaucheuse permet de gérer plus efficacement des parcelles plus grandes. Si le terrain est vraiment étendu, le tracteur muni d'une barre de fauche est le plus adéquat. Ces derniers outils peuvent être couplés avec un système de ramassage... ce qui soulage énormément le travail des gestionnaires !

Des règles d'or

Dans tous les cas, fauchage doit rimer avec ramassage. Il est impératif en effet de ne pas laisser le produit de la fauche sur place car celui-ci enrichit le sol en matières organiques. Le gestionnaire veille également à laisser des zones non entretenues aux alentours afin que la « petite faune » (principalement les insectes) puisse y trouver refuge.

Fauchage doit rimer avec ramassage afin que le produit de la fauche n'enrichisse pas le sol en matières organiques



Photo : Vincent Swinnen

Pascal Dupriez

Les wateringues

Photo : Vincent Swinnen

Les wateringues constituent un peu une spécialité locale puisque pas moins de trois d'entre elles sont actives sur le territoire du projet

Life-Nature. Elles portent le nom de wateringue de la Haine, de la Vieille Haine et de Pommeroeul.

Mais de quoi s'agit-il exactement ?



En Wallonie, la gestion des cours d'eau non navigables est répartie entre plusieurs institutions. Le ministère de la Région wallonne s'occupe des cours d'eau de première catégorie, les Provinces des secondes catégories et les communes des troisièmes catégories. Ces catégories sont fixées en fonction de divers critères, notamment la taille du bassin versant de ces cours d'eau et les limites communales. Lorsque ces cours d'eau sont de plus petite taille, ils sont dits "non classés", et leur entretien est à charge des propriétaires riverains. Sur certains territoires spécialement concernés, ces particuliers se sont associés pour former une administration publique appelée wateringue.

Fonctionnement

Seuls les membres possédant une superficie de terrain minimum (variable

selon les cas) ont droit de vote et constituent l'assemblée générale de la wateringue concernée dont la gestion pratique est confiée à une direction (président, vice-président et administrateurs), assistée par le receveur-greffier. Le fonctionnement de la wateringue est financé principalement par la cotisation obligatoire demandée à tous ses membres, ainsi que parfois par des subsides, notamment de la Région wallonne, pour des travaux plus particuliers.

La participation d'un propriétaire dont un terrain est inscrit dans le périmètre de la wateringue est donc **obligatoire**. Cette "initiative d'office" doit permettre de garantir l'intérêt général de tous les riverains par rapport à l'intérêt particulier d'un propriétaire donné. Toutes les opérations effectuées par les wateringues restent néanmoins soumises au contrôle de la

Province et de la Région wallonne.

Sur le terrain

Les rôles principaux des wateringues sont " *la réalisation et le maintien, dans les limites de leur circonscription territoriale, d'un régime des eaux favorable à l'agriculture et à l'hygiène, ainsi que la défense des terres contre l'inondation* ". En pratique, cela consiste à créer et à entretenir des fossés, ruisseaux et autres ouvrages d'art permettant l'écoulement des eaux.

Comme on le voit, ces prescriptions, d'origine assez ancienne, ne tiennent pas compte de l'importance des zones humides et de l'eau en général pour la protection de la nature. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières décennies, on a malheureusement observé d'importants dégâts causés par les wateringues, notamment lors d'opérations d'en-

«La participation d'un propriétaire dont un terrain est inscrit dans le périmètre de la wateringue est donc obligatoire.»



Photo : Vincent Swinnen

Photo : Vincent Swinnen

retien de fossés ou de petits ruisseaux (curage à fond vif, arrachage de haies ou saules têtards, comblement de mares ou de zones humides par les boues de curage...). Tout cela en conséquence d'une importante rationalisation et mécanisation des travaux d'entretien.

Cette façon de penser ne correspond plus à la vision actuelle de l'espace rural, où l'agriculture, l'habitat, mais aussi la nature doivent coexister. La façon de tra-

vailer des wateringues se doit donc d'évoluer parallèlement à l'évolution des mentalités, en utilisant des méthodes et des techniques de gestion plus "écologiques" et plus respectueuses de la nature. Bien trop souvent encore, le respect du milieu environnant dépend de la conscience professionnelle de l'entreprise ou de l'employé réalisant les travaux.

Néanmoins, il faut reconnaître que ce nécessaire changement de mentalité a déjà commencé dans plu-

sieurs de ces wateringues. L'esprit de concertation y est de plus en plus présent et le travail au bord de nos cours d'eau commence à devenir moins dévastateur pour la nature environnante que par le passé. Gageons que c'est là un nouveau pas important dans la prise en compte de la protection de la nature dans l'ensemble de l'espace rural.

Vincent Swinnen

Nous remercions monsieur Jos Carrette, président de la wateringue de la Haine et président de l'association des wateringues wallonnes pour les informations qu'il nous a transmises.

> Pour de plus amples infos sur les wateringues :
<http://environnement.wallonie.be/aww>

Quoi de neuf dans la vallée de la Haine ?

Echo du CRIE

Pour la première fois cette année, le CRIE d'Harchies organisera un stage nature durant les vacances de Toussaint, du lundi 28 au mercredi 30 octobre. Ce stage s'adressera aux adolescents de 13 à 15 ans et sera consacré à la découverte de notre environnement, ainsi qu'au travail de terrain. Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable.



Des travaux en vue

Dès cet automne commenceront d'importants travaux de déboisement des roselières des Prés de Grand Rieu à Hautrage. La visite ainsi que la tranquillité du site pourraient en être légèrement perturbées. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser à l'avance.

Extension de la réserve de Wiers

Située à l'extrême ouest de la zone d'action de l'antenne régionale Centre-ouest Hainaut, la réserve naturelle de Wiers, est une des plus petites réserves de notre association (à peine plus de 2 hectares). Pour remédier à cela nous venons d'y acquérir 5 nouvelles parcelles qui porteront sa superficie à près de 3 hectares de prairies humides et de roselières. Petit à petit, l'oiseau fait son nid...

A noter également que, vu le nombre de demandes reçues à ce sujet, le CRIE organisera cette année encore une balade de découverte des champignons des marais d'Harchies, le dimanche 20 octobre à 9h30.

Outre les activités organisées directement par le CRIE, celui-ci peut également

répondre à vos demandes de formation, d'animation ou de stages spécifiques, de personnes ressources, de suivi de projets éducatifs,...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe du CRIE d'Harchies, Chemin des préaux 5 à Harchies, au **069/58.11.72**

Un remaniement dans l'équipe du Projet Life

Gaëtan Bottin a quitté l'équipe du Projet Life pour rejoindre une équipe qui se consacre à l'étude du busard Saint-Martin en Ecosse. Il a été remplacé par **Xavier Nachtergaele**, que vous pouvez joindre en notre bureau de Saint-Ghislain ou à l'adresse suivante : **xavier.nachtergaele@rnob.be**



Contacts et rendez-vous habituels :

Ghlin

Pascal Dupriez
Tél./fax : 065/84.53.11
Devant l'Académie de Police
Route d'Ath à Jurbise

Harchies-Hensies-Pommeroeul

-journées de gestion :
Michel Housen
Tél.: 065/31.13.03/39.64.28
-visites et animations
C.R.I.E. d'Harchies
Tél./fax : 069/58.11.72
E-mail : rnob.hai@skynet.be
Pour les visites classiques
Place de Pommeroeul

Les Prélles (Hensies)

Philippe Carré
Tél.: 0478/51.68.22
Place communale d'Hensies

Prés de Grand Rieu (Hautrage)

Pierre Anrys
Tél.: 065/73.01.39
Alain Malengreau
Tél.: 065/62.20.64
Place de la Gare
à St-Ghislain
journées de gestion : idem ou
à l'entrée de la réserve :
rue des Bâts à Hautrage

Les Marionville

Pierre Anrys
Tél.: 065/73.01.39
Place de Tertre (Eglise)

Les Prés du village (Mons)

Jean-François Godeau
Tél.: 065/34.82.41
Place d'Hyon ou entrée de la
réserve

Thieu

Mandy Marchi
Tél.: 064/66.56.86
A la gare d'Havré

Wiers

Michel Quintart
Tél.: 069/77.11.13
Pascal Dupriez
Tél.: 065/84.53.11
A la gare de Peruwelz

Programme d'activités

Octobre 2002

Samedi5.....à 9 h 00.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi12.....à 9 h 00.....	Prélles
Dimanche13.....à 9 h 30.....	Les Marionville
Samedi19.....à 13 h 30.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi19.....à 9 h 00.....	Thieu
Dimanche20.....à 9 h 30.....	Thieu
Dimanche20.....à 9 h 30.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
	“Les marais et leurs champignons” voir rubrique Echo du CRIE
Samedi26.....à 9 h 00.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Lundi28 au mercredi 30.....	Stage Nature “Spécial ados” pour les 13-15 ans voir rubrique Echo du CRIE

Novembre 2002

Samedi2.....à 9 h 00.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Dimanche10.....à 9 h 30.....	Les Marionville
Samedi16.....à 9 h 00.....	Thieu
Samedi16.....à 9 h 00.....	Marionville
Samedi16.....à 13 h 30.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi23.....à 9 h 00.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi30.....à 19 h 30.....	Ville sur Haine (salle des Enhauts), 14 ^{ème} souper de la réserve de Thieu. Renseignement et inscriptions : M. Machi (064/66.56.86)

Décembre 2002

Samedi7.....à 9 h 00.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Dimanche8.....à 9 h 30.....	Les Marionville
Samedi14.....à 9 h 00.....	Marionville
Samedi21.....à 9 h 00.....	Thieu
Samedi21.....à 9 h 00.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul
Samedi21.....à 13 h 30.....	Harchies-Hensies-Pommeroeul

La participation aux visites guidées est gratuite pour les membres RNOB. Elle est fixée à 3 € pour les non-membres, 1,5 € jusqu'à 15 ans et au-delà de 65 ans (il est possible de se faire membre sur place : 19 € ou 16 €).

La participation aux journées de gestion est gratuite pour tous. Il est toujours nécessaire de s'inscrire pour les W.E. (ou chantiers) de gestion où des frais de participation peuvent vous être demandés. Lors de vos participations aux visites guidées et/ou journées de gestion, prévoyez bottes, vêtements de circonstance, jumelles et au besoin pique-nique et en-cas... Merci

BELGIË - BELGIQUE	
P.P.	
7000 Mons 1	
PP	5 499

BUREAU DE DÉPÔT
DE MONS 1

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL • N° 41 •

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2002

ÉDITEUR RESPONSABLE : VINCENT SWINNEN,

5, RUE MARÉCAUX, 7333 TERTRE (065 64 16 44)

Spécial LIFE
L'ÉCHO DES MARAIS



Réserves
Naturelles
RNOB



L'Echo des Marais **« Spécial LIFE »**

est publié dans le cadre du projet LIFE-Nature '*Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine*'. Ce projet est financé par l'Union européenne et la Région wallonne. D'une durée de 4 ans, sa mise en œuvre est confiée à l'asbl *Réserves Naturelles RNOB* et à la direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) du ministère de la Région wallonne.

L'auteur du projet, l'asbl *Réserves Naturelles RNOB*, est une association privée de conservation de la nature qui gère plus de 140 réserves naturelles en Wallonie, soit un peu moins de 3000 hectares. Parallèlement, l'association poursuit de nombreuses actions en faveur de la sauvegarde de la biodiversité. Parmi les priorités de l'association figurent aussi l'accueil, la sensibilisation et l'information du grand public. Les *Réserves Naturelles RNOB* se préoccupent également de la politique générale de conservation de la nature, suivent de près l'action des pouvoirs publics et entretiennent avec eux des relations serrées pour améliorer cette action.

La DGRNE ayant la conservation de la nature dans ses attributions a pour mission la création et la gestion des réserves domaniales, la mise en œuvre de la législation sur la conservation de la nature, la mise en place des parcs naturels, des actions de vulgarisation et de sensibilisation... Dans le cadre de ce projet LIFE, les partenaires décentralisés sont la division Nature et Forêts (direction de Mons) et l'antenne du Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois située à Harchies.